

RÉSOLUTION - RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE

THÈME : OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONCERNE : LABEL XXXEDUCATION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Notant que plus de 265 millions d'enfants dans le monde ne sont pas scolarisés et 22 % d'entre eux sont en âge d'être à l'école primaire.

Soulignant aussi, selon les dernières statistiques de l'UNESCO, le nombre d'analphabète dans le monde s'élève à 750 millions pour les personnes âgées de plus de 15 ans en 2016.

Précisant le manque d'infrastructures, d'enseignants qualifiés, d'égalité et de la qualité de l'éducation, au sein des pays en voie de développement.

Rappelant que l'éducation de qualité a une place primordiale parmi les 17 objectifs de l'ONU, sur le développement durable. Étant le quatrième objectif.

Décide La création d'un label "XXXEDUCATION", sous la supervision de l'ONU. Ce label serait attribué aux produits des entreprises qui participent financièrement, suivant leur bénéfice, à contribuer au développement d'une éducation gratuite. En effet, "XXXEDUCATION" garantit que l'entreprise participe à un fond mis en place par l'ONU. Cela servirait d'une part aux élèves d'acquérir des compétences nécessaires afin de promouvoir le développement durable. D'autre part, à construire des écoles primaires et secondaires dans le but de garantir une éducation de qualité comportant:

- des établissements adéquats, avec des bâtiments sanitaires, de l'électricité et du matériel technique adéquat.
- des enseignants qualifiés, grâce à un programme de formation axé sur la pédagogie.
- une éducation égalitaire suivant le sexe, la religion et la situation sociale.
- une uniformité des écoles en milieux urbains et ruraux, permettant une éducation accessible à tous.
- un programme scolaire complet, avec l'intégration des cours d'éducation sexuelle.

le texte français fait foi